

Maladie évolutive depuis peu

Par hiba07, le 30/09/2012 à 09:13

Bonjour,

Je vous explique rapidement depuis 2007 je ne travaille plus un choix personnel pour pouvoir m occupé de mes filles elles sont âgées de 8 et 17 ans donc un peu plus indépendante facon de dire

Deux ans que je me fait suivre médicalement hôpitaux ,examen, traitement ect On vient de me découvrir une maladie chronique et évolutive reconnue 100% sécu depuis peu avec en prime une grande fatigue physique et morale suite a cette maladie et mon traitement

Je voudrais quand même savoir si je peu m inscrire au pôle emploi car le choix que j avais fait avant d être malade était de me remettre a la recherche d un emploi lorsque mes filles serais plus grande

En ai je le droit de trouvé un emploi car j ai peur de pas arrivé a assumé au travail?si je trouvé un emploi suis je obligé dans avertir mon employeur de cet état de santé ?

Ou bien quels sont mes autre moyen s il y en a

Merci

Par pat76, le 04/10/2012 à 13:50

Bonjour

Vous pouvez vous inscrire au pôle emploi et tentez de trouver un employeur.

Vous n'aurez aucune obligation de l'informer de votre maladie, mais si l'employeur respecte bien la législation du travail, il aura l'obligation de vous envoyer à la médecine du travail pour la visite d'embauche.

Au vu de votre état de santé et à la lecture des documents médicaux que vous remettrez au médecin du travail, ce dernier pour juger que vous êtes inapte à travailler ou alors il demandera un aménagement du poste et de vos horaires.